



Conservatoire des Jardins  
et Paysages

# **PASSION DES JARDINS**

*Actes de la session d'échanges du*

*10 septembre 2002*

*au Muséum National d'Histoire Naturelle*

*entre acteurs, propriétaires et gestionnaires de*

*parcs et jardins*

## Remerciements

**Muséum National d'Histoire Naturelle**, pour son accueil au sein de l'auditorium de la grande galerie de l'évolution et du jardin d'hiver.

**Les éditions Rivages** et les **pépinières Bruns** pour leur participation financière.

**ECA (Etudes et créations d'ambiances)**, pour l'éclairage du jardin d'hiver.

**Arlette GRARE, Loïse GUITTON, Christian MAILLARD et Gitta ROßKAMP**, pour la logistique.

## Présentation du Conservatoire des jardins et paysages

Le Conservatoire est avant tout un ensemble de professionnels passionnés, d'origines fort diverses, qui se sont regroupés dans ce cadre associatif afin d'apporter leur soutien au maintien et à la promotion du riche patrimoine que constituent les jardins.

L'objectif du Conservatoire est de mobiliser des énergies afin d'œuvrer pour la sauvegarde de ces témoignages d'une époque, d'un savoir-faire, d'une passion, que sont tous ces jardins. Nous sommes de plus en plus demandeurs d'espaces jardinés, alors que des sites aux sujets plus anciens, plus beaux même, tombent à l'état de friches et sombrent dans l'oubli faute d'avoir été fréquentés. Car un jardin qui a son public est un jardin qui ne meurt pas !

Pour que ces jardins restent attractifs pour le plus grand nombre, il est nécessaire d'inventer de nouvelles approches qui assureront la pérennité de ces richesses et la redécouverte de tout un savoir-faire. C'est ce à quoi, avec la détermination et la souplesse que lui confèrent ses origines, le Conservatoire souhaite apporter toute sa contribution.

### Membres du Conseil :

Yves-Marie ALLAIN, *vice-président du Conservatoire des Jardins et Paysages, ingénieur E.N.S.H., architecte paysagiste D.P.L.G., directeur du service des cultures du Muséum national d'histoire naturelle* ; Anne AUGARDE, *architecte paysagiste ESAJ* ; Marcel BAERFUSS, *architecte paysagiste E.T.S.* ; Gérard BERNIER, *ancien directeur du service des parcs et jardins de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines* ; Aurélie BERTIN, *ingénieur horticole E.N.S.H., adjointe au chef du service espaces verts et environnement de Courbevoie* ; Florence BINESSE, *conseillère et formatrice en horticulture et paysage* ; Henri-Jacques BOURNE, *ingénieur chimiste E.F.T., ingénieur E.S.A.C.G., pépiniériste* ; Anne CAMUS, *chargée d'études* ; Loïse GUITTON, *chargée de mission études* ; Marielle GUNTZBURGER, *écologue, ingénieur horticole* ; René LECOUSTRE, *ingénieur agronome, responsable de la modélisation de plantes au CIRAD* ; Gilles LEPINE, *chargé de mission en bureau d'études* ; Christian MAILLARD, *architecte paysagiste, chef du service des parcs et jardins de Boulogne-Billancourt* ; Philippe MINIER, *architecte paysagiste E.T.S.* ; Anne-Catherine RINCKENBERGER, *directeur du Conservatoire du paysage Centre horticole de Lullier* ; Claude SASTRE, *vice-président du Conservatoire des Jardins et Paysages, sous-directeur du Muséum national d'histoire naturelle* ; Setsuko TAKI, *architecte paysagiste japonais, correspondante au Japon* ; Philippe THEBAUD, *architecte paysagiste, président du*

*Conservatoire des Jardins et Paysages ; Pierre VALCK, vice-président du Conservatoire des Jardins et Paysages, ancien conservateur des jardins botaniques de Nancy, président de l'Association jardins botaniques de France.*

Réalisations du Conservatoire des Jardins et Paysages :

- Participation à la création d'un jardin du palmier à Porquerolles (83)
- Animation d'un colloque sur la flore sèche des Antilles,
- Sensibilisation sur l'écotourisme en Nouvelle-Calédonie,
- Le Dicovert : Dictionnaire des Jardins et Paysages, paru aux éditions Arcature,
- L'arbre tactile : borne interactive pédagogique mise au point en collaboration avec la société Pro Urba,
- La carte IGN des plus beaux jardins de France
- Le guide de charme des parcs et jardins en France, paru aux éditions Rivages

## Sommaire

Ouverture.....	6
Accueil des participants par Yves-Marie ALLAIN .....	6
Introduction par Philippe THEBAUD.....	7
I - Pascal AUBRY : Restauration du jardin et du parc forestier du château du Grand-Lucé.....	8
II - Muriel CROUZET : L'implication des hommes, gage de la réussite de la Bambouseraie Prafrance.....	12
III - M. Robert de BOSMELET : Le potager « arc-en-ciel » du château de Bosmelet.....	14
IV - Jacques SOIGNON : Les jardins de la Ville de Nantes.....	17
V - Myriam MOUMEN : Les Jardins secrets : mariage d'amour et de raison .....	20
Débat .....	25
Liste des intervenants .....	37
Liste des participants et représentants des propriétaires et gestionnaires de jardins.....	38

### Accueil des participants par Yves-Marie ALLAIN - Directeur du Service des Cultures du Muséum National d'Histoire Naturelle, Vice-Président du Conservatoire des Jardins et Paysages.

Après avoir remercié l'ensemble des participants, Yves-Marie Allain, directeur du Service des cultures du Muséum national d'histoire naturelle, vice-président du Conservatoire des jardins et paysages fait une courte présentation de la nouvelle structure de l'institution. Etablissement public d'Etat, le Muséum est sous la tutelle de trois ministères, celui de l'Education nationale, celui de la Recherche et celui de l'Ecologie et du développement durable. Les réformes en cours et la nouvelle organisation en départements sont sommairement évoquées. Les divers jardins, dont le Jardin des plantes (75), l'arboretum de Chèvreloup (78), le jardin exotique de Menton (06) et les parcs animaliers avec la ménagerie, le parc zoologique de Vincennes (75), le parc animalier de la Haute-Touche (36), celui de Clères (76) sont réunis dans une même structure, le département des Parcs botaniques et zoologiques. Cette nouvelle entité gère, entretient, enrichit et présente au public l'ensemble des collections vivantes végétales et animales du Muséum sur une surface de l'ordre de 1 000 hectares avec près de 350 personnes. En quelques mots est également évoqué le statut du Jardin des plantes, à la fois site classé et monument historique et l'approbation en 2001 par la Commission supérieure des Monuments historiques du schéma d'aménagement du Jardin. Il est souhaité à tous une excellente journée de travail avant une visite du jardin et une réception dans le Jardin d'hiver.

## Introduction par Philippe THEBAUD, Président du Conservatoire des Jardins et Paysages

Remerciements du Président, c'est la 9<sup>e</sup> édition du guide. L'Association le « Conservatoire des jardins et paysages » a pour but de faire connaître le patrimoine végétal. Il mène depuis 15 ans un travail discret, dont le but est de chercher et faire connaître modestement le patrimoine français. Il est constitué de quelques passionnés : pépiniéristes, botanistes des paysages, paysagistes... des regards différents à des moments divers. Le milieu des propriétaires de jardins privés ou publics est très différent pour une population qui en a le besoin accru.

Voici donc ici l'intérêt de donner la parole à des propriétaires et gestionnaires pour lancer le débat, donner des témoignages d'expériences et de savoir-faire. Tout en sachant que le Conservatoire ne peut qu'observer, rapporter et faire en sorte que ces phénomènes soient connus.

Les actions menées par le Conservatoire : le guide de charme des parcs et jardins en France (éditions Rivages), la carte IGN des jardins, des travaux comme le dictionnaire des jardins et paysages (le « Dicovert »), pour avoir un langage commun.

Ce soir, ce qui réunit l'ensemble des participants, c'est de pouvoir regrouper dans un ouvrage, des propriétaires passionnés de jardins. Si l'on fait allusion aux derniers rapports faits par l'AFIT (Agence Française de l'Ingénierie Touristique), la situation bouge, se modifie. Trente nouveaux jardins sont rentrés dans le guide 2002, un tiers se sont ouverts depuis 1990 (un engouement incroyable est tangible), pour un total de 25 millions de visiteurs. Ce phénomène risque de devenir la coqueluche du tout venant. Une pression énorme s'exerce par les parcs d'attraction. On assiste à des hyper financements pour un « naturoscope » dans le Poitou à 50 millions d'euros, un parc végétal en Anjou pour 64 millions d'euros, un jardin virtuel du Pas de Calais à 122 millions d'euros... Donc soyons prudents...

42 % de ces jardins sont publics (AFIT). Il faut donc que les expériences s'échangent...

## **I - Pascal AUBRY : Restauration du jardin et du parc forestier du château du Grand-Lucé**

*[Pour plus d'informations et une localisation précise de ce parc, se reporter à la dernière édition du guide « Parcs et jardins en France » (jardin n°112)]*

**Pascal AUBRY, paysagiste DPLG, a été maître d'œuvre avec M. Bruno CHAUFFERT-YVART, architecte DPLG, de la reconstitution des jardins et parcs du château du Grand-Lucé.**

Le Château du Grand-Lucé est situé au sud-est de la Ville du Mans. Appartenant à la Fondation Georges Coulon, il fut utilisé jusqu'en 1994 pour accueillir des patients atteints par de longues maladies. La construction dans le domaine du château d'un nouvel établissement médical plus moderne, ayant été décidé, le château et une importante partie du parc ont fait l'objet d'une convention entre la Fondation et la Communauté de communes de Lucé.

Etabli en collaboration avec les services de l'Etat et notamment les représentants du Ministère de la culture, un projet global pour la reconstitution des jardins du Château du Grand-Lucé a été retenu par les membres de la Communauté de communes et par les responsables de la Fondation. Ce projet, qui a fait l'objet de trois « programmes architecturaux de travaux » successifs, a déterminé la forme que devait présenter le domaine du Grand-Lucé pour son ouverture au public au printemps 1999.

Dès l'été 1994, il était devenu évident que cette réalisation du XVIII<sup>e</sup> siècle pouvait présenter à la curiosité des visiteurs du XX<sup>e</sup> siècle, un état particulier de l'art des jardins en France. Cet état était le même qu'avaient connu de nombreux jardins au moment où leurs propriétaires, encore fiers de posséder un jardin « à la française », signe de leur appartenance à la noblesse, n'en étaient pas moins sensibles aux idées nouvelles qui proposaient de nouveaux rapports entre les hommes cultivés et la nature. Cette attitude culturelle les conduisait à préférer les formes de jardins moins géométriques, où, les sols, les eaux et les arbres étaient organisés pour composer des représentations de la nature telles qu'elles auraient pu être peintes par Poussin ou Le Lorrain...

Deux documents seulement pouvaient guider la reconstitution du parc : l'inventaire dressé en 1772, à l'époque où le fils aîné, Jacques, engage un procès contre sa mère pour obtenir son

héritage et, un plan représentant le domaine dans le cadastre « napoléonien » consultable à la mairie du Grand-Lucé.

Les éléments précisément décrits dans l'inventaire ont fait l'objet d'une reconstitution aussi fidèle que possible (les deux parterres de gazons découpés qui ornent la terrasse des Devants, les parterres de l'Orangerie...). Mais, à la mort, en 1764, de Jacques Pineau de Viennay, les jardins ne sont pas achevés et, notamment, la partie située au sud du potager reste à organiser. Pourquoi donc ne pas poursuivre le projet de Jacques Pineau de Viennay en tentant de se re-situer dans le débat de l'époque sur l'art des jardins et des paysages ?

Après notre reconnaissance paysagère du terrain, la nécessité de révéler une présence de l'eau s'est imposée, tant sur le plan sensible que sur le plan hydraulique. Le domaine se présente en effet comme un plateau creusé par un vallon ouvert vers l'est et communiquant avec la vallée de la Veuve. Il est apparu indispensable de resituer le parc du château par rapport à ces logiques environnementales, d'autant que les eaux de ruissellement de l'ensemble du domaine convergeaient maintenant en ce point bas du parc. Les besoins en bassin d'orage ont été estimés à 5 000 m<sup>3</sup>. Toutefois un bassin d'orage n'implique pas une présence d'eau permanente. C'est donc bien dans le registre de l'art des jardins et des paysages que la question était posée pour ce parc : quelle forme devait prendre cette présence de l'eau au Grand-Lucé ?

Dans la continuité du jardin français développé sur la terrasse principale et le potager, un parti géométrique adoptant le même axe de composition pouvait conduire à proposer un miroir d'eau situé en contrebas du potager. Sans doute ce miroir d'eau devrait-il adopter la forme d'un hémicycle pour s'adosser à la pente nord-sud du terrain mais resterait difficile à inscrire dans la pente transversale du terrain descendant de l'ouest vers l'est et qui présentait une différence de niveaux de cinq mètres.

Pour des raisons liées à la fonction de ce bassin en tant que bassin d'orage et au coût de réalisation, il est apparu que les bords du bassin ne pourraient pas être maçonnés mais engazonnés ou plantés pour pouvoir accueillir les eaux supplémentaires dans un débordement de ses limites habituelles. La réalisation d'un bassin de forme géométrique sans avoir recours à des margelles maçonnées ne risquait-elle pas d'induire, de la part du public un sentiment d'inachèvement ? Par ailleurs, l'inventaire de 1772, montrait à l'évidence, les hésitations du maître des lieux et de l'ouvrage quant à l'aménagement de cette partie du parc : extension du potager ? Par un verger ? Mais situé en creux... Déjà dans une humidité à laquelle on répondait en plantant des peupliers blancs de Hollande... Ces hésitations n'étaient sans doute pas sans rapport avec le débat de l'époque sur l'art des jardins et des paysages dont témoignent magnifiquement les gravures de Le Rouge. De nombreux plans de jardins montrent en effet la juxtaposition des deux styles français et

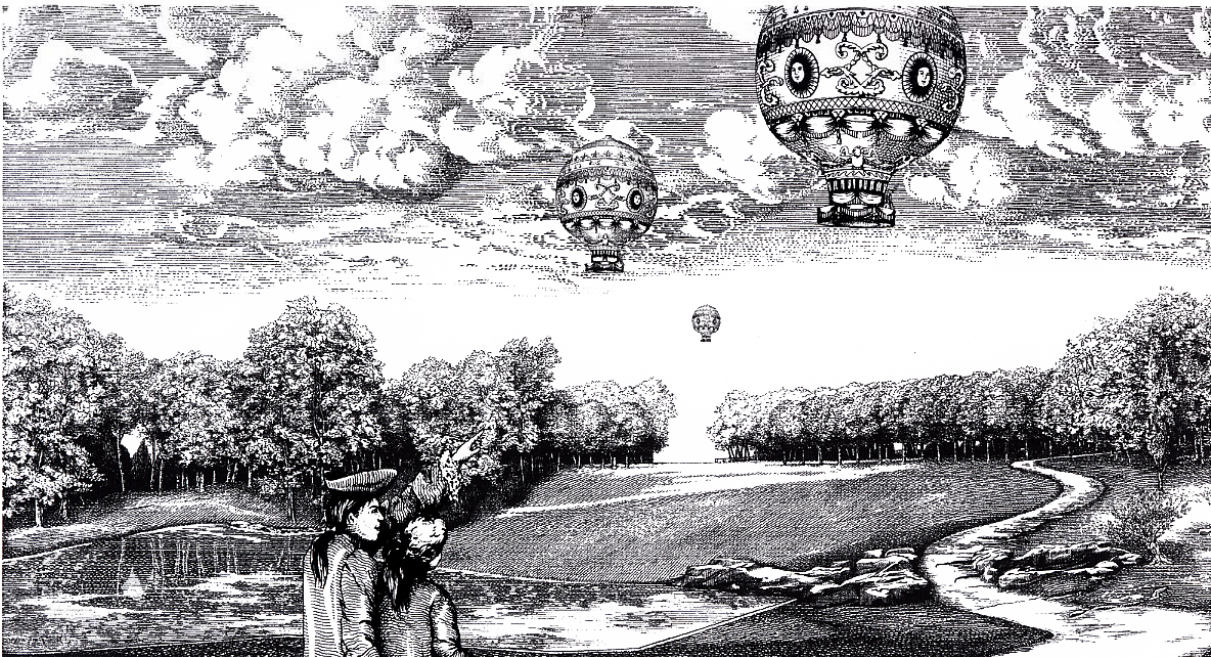
anglo-chinois retenus pour telles ou telles parties d'un même parc mais qui le plus souvent restent cloisonnées dans des murs pour ne pas confronter leurs échelles relatives. D'autres plans plus audacieux montrent que, depuis certaines parties encore traitées à la française, notamment à proximité immédiate du château où les parterres classiques sont toujours déroulés comme des tapis d'apparat, la composition du parc offre aux regards, des parties plus paysagères, véritables évocations de la nature.

Le cadastre de 1824 en appelant « jardin anglais » cette partie du parc laissait à penser qu'elle était sans doute restée sans être réellement aménagée pendant longtemps. Seul l'alignement courbe de tilleuls mettait en évidence une volonté de composition formelle. Le bosquet de la partie Est pouvait-il être interpréter comme le vestige d'une composition plus naturelle du XIX<sup>e</sup> siècle ?

Depuis le château du Grand-Lucé jusqu'au ha-ha qui ouvre sur la campagne environnante, une progression de l'art à la nature était restée en place (parterres de gazon découpé, orangerie et collection de végétaux exotiques ou, rares, potager, mur d'architecte et de maçon, proportionné au château, et bordé au sud par son propre mur de soutènement, mur de jardiniers et de paysagiste, grande prairie en pente descendant du sud vers le nord et de la campagne vers le château, bosquet d'arbres laissés libres, bois aux chevreuils précédant au-delà du mur d'enceinte, la campagne puis la forêt...).

Dans cette progression, une pièce d'eau dont les contours seraient uniquement guidés par le terrain et ses pentes, pouvait très bien trouver sa place. Evidemment ce n'était pas une miniaturisation qui était recherchée, mais un plan d'eau à l'échelle du domaine. Il a donc fallu inventer une « source » ou plutôt une résurgence, qui soit à l'échelle du bassin versant. C'est donc un banc rocheux artificiel, des strates de grès affleurantes découvrant des eaux souterraines qui ont été dessinées par le paysagiste et auxquelles un sculpteur a donné leur force et leur réalité... Une végétation d'accompagnement de ce bassin apporte un caractère très naturel (aulnes, saules, roseaux, massettes, iris des marais...). Les poissons et oiseaux d'eau ont donné raison aux concepteurs puisqu'ils se sont installés sans que l'on ait eu à les y introduire. Un équilibre biologique s'installe progressivement et permet aux eaux de conserver une certaine qualité.

Faire se côtoyer un « jardin français » et un « paysage français » était peut être prendre un risque quant à la façon habituelle de reconstituer des parcs anciens. Mais, rares sont les parcs ouverts au public qui proposent actuellement des situations de ce type qui ont pourtant dû être nombreuses à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il était donc intéressant de courir le risque d'être critiqué...



## **II - Muriel CROUZET : L'implication des hommes, gage de la réussite de la Bamboueraie Prafrance**

*[Pour plus d'informations et une localisation précise de cette bamboueraie, se reporter à la dernière édition du guide « Parcs et jardins en France » (jardin n°283)]*

Ouverte au public du 1<sup>er</sup> mars au 15 novembre, la bamboueraie connaît une fréquentation annuelle entre 320 000 et 350 000 visiteurs. Les enquêtes auprès du public révèlent leur intérêt pour le site, avec par ordre de priorité :

- 1- l'exotisme,
- 2- la taille impressionnante des végétaux (bambous, séquoias...)
- 3- l'abondance et la diversité des végétaux, la fraîcheur du lieu en été, l'importance donnée à l'eau.

Puis, viennent l'accueil et les explications données. Un audio guidage a été récemment mis en place. Il permet de répondre à la demande de la clientèle étrangère (6 langues différentes sont proposées). L'incitation de fréquentation des lieux repose à 70 % sur le bouche-à-oreille. La considération du public est régulièrement sondée par des enquêtes.

Jardin entièrement privé, il permet à ses propriétaires d'être réactifs, de décider des grands choix.

Un jardin, c'est une prise de conscience de la diversité botanique. Et l'entrée de la bamboueraie avec ses séquoias géants et ses bambous en sont de bons exemples. Des plantes très différentes sont harmonieusement plantées sur ce site.

Le rôle éducatif du jardin n'est pas non plus à négliger. Par la vulgarisation aussi, où en 1988 s'est organisé le 2<sup>nd</sup> congrès mondial du bambou. Vingt et une nations se sont réunies à la bamboueraie pour échanger sur la connaissance de cette plante. Ce travail d'information et de vulgarisation permet également une prise de conscience. La bamboueraie, c'est aussi un centre d'intérêt familial qui assure la pérennité du jardin.

En ce moment, nous aménageons une zone appelée le vallon du dragon. Sous l'influence japonaise, de gros travaux dirigés par Erik Borja s'achèveront d'ici un an.

Pour durer, un jardin doit s'avoir s'adapter. Il faut sans arrêt trouver de nouvelles idées à développer. Par exemple, 2002 a été l'année du Laos, la Bamboueraie a célébré son nouvel an et mis en valeur ses richesses.



Bamboueraie Prafrance, allée d'entrée – Madame Crouzet<sup>©</sup>

### **III - M. Robert de BOSMELET : Le potager « arc-en-ciel » du château de Bosmelet**

*[Pour plus d'informations et une localisation précise de ce potager, se reporter à la dernière édition du guide « Parcs et jardins en France » (jardin n°333)]*

Le défi reste aux Bosmelet de redonner vie et sens au monument historique durement éprouvé par les bombardements de la 2<sup>nde</sup> guerre mondiale. Après le décès de la mère de Robert de Bosmelet en 1987, la décision est prise de déménager en famille sur les lieux, afin d'être sur place. Après diverses réflexions avec différents amis (Robert Mallet, Martine et Francis Lemonnier, Dominique Evrard et d'autres), une prise de conscience se dégage par rapport aux positions de la région, véritable poumon vert dans la conurbation de Paris, Lille, Bruxelles et Londres. Il en ressort le projet de créer un « jardin des découvertes », en hommage aux explorateurs botanistes français à travers les siècles. C'est Louis Benech qui en étudie le dessin pour l'insérer dans la trame du projet de 1715 par Colinet (1<sup>er</sup> jardinier de Le Nôtre à Versailles qui avait déjà fait ce dessin pour le parc du Bosmelet).

La 1<sup>ère</sup> phase consiste en une taille de nettoyage de 70 (sur 168) tilleuls tricentenaires, réalisée en 1993. En 1995, suivant les directives de Louis Benech, les mixed-borders sont rénovées. Il a fait déplanter, puis alléger la terre avec trois semi-remorques de sable, puis bâcher, avant de replanter.

La visite est ouverte au public en 1996. 1129 plantes vivaces plus tard, Laurence de Bosmelet (l'épouse de Robert de Bosmelet) se lance dans la création du potager « arc-en-ciel ». Il est combiné de légumes et de fleurs, dans des camaïeux rappelant la construction des tableaux pointillistes. Divisé en quatre couleurs dominantes, le potager fait défiler au fil des saisons, les carrés de légumes et de fleurs entremêlés. Il invite à la découverte des qualités esthétiques autant que gustatives des différentes couleurs : le carré ivoire, à l'automne, avec ses choux décoratifs... Le carré grenat, en juillet, avec tomates et pois de senteur rouges grimant sur des tipis... Le carré ambre, en juillet également, recèle divers coloris avec les capucines jaunes, abricot, acajou qui protègent les haricots des insectes... Enfin, en septembre, une palette de choux comestibles au sein du carré saphir... : Son dégradé de bleus a inspiré la création, en 2002, du « jardin sans frontières » (récompensé d'une médaille d'or au Chelsea Flower Show à Londres).

D'autres problèmes d'intendance sont préoccupants. Celui de l'accès, car pour soutenir et faire connaître ce jardin ouvert à la visite, il faut pouvoir le trouver. Donc, obtenir une signalisation routière. Pour cela il a fallu attendre trois ans, et finalement faire une campagne de presse. Mais la signalisation mal placée et incomplète, a dû être renforcée, aux frais des propriétaires, par un panneau sur la deux fois deux voies entre Dieppe et Rouen. C'est un aspect important, car pour survivre il faut développer le reste des activités (comme la mise à disposition pour les réceptions des salles du château). Une redéfinition du circuit de visite s'impose alors. Il est créé un mobilier spécifique pour permettre la conversion de l'ancienne chapelle en lieu d'accueil.

Quant au jardin, il doit également évoluer. Il est complété par le remodelage de la cour d'honneur. La prairie folle est entrecoupée par quatre croix de Saint-André engazonnées. Elles rappellent le dessin de croisillons de briques noires de la façade du château. Au centre de chaque croix, se trouve un cœur planté d'un mélange de fleurs annuelles et vivaces dans un ton dominant. Ces cœurs symbolisent les quatre saisons.

Ainsi, en l'espace de cinq ans, la visite des lieux s'est étendue du bassin central au cœur du potager de deux acres, à une déambulation dans un ensemble de près de quatre hectares qui met en valeur le monument historique central et ses dépendances.

L'évolution du jardin est continue. La préoccupation chromatique de Laurence de Bosmelet est également exprimée dans la rivière de dahlias du jardin potager, et la création en 2001 d'un carré de fleurs à couper. Ces deux espaces permettent aux visiteurs de quitter les lieux avec leur propre bouquet.

Ainsi, grâce au jardin, la famille Bosmelet a appris à accepter la météo et les caprices de la nature. C'est une bonne thérapie pour évacuer le stress du quotidien. Dans un jardin, il n'y a plus de « France d'en haut » et « d'en bas ». C'est un merveilleux moyen de communiquer avec les autres. De plus, un jardin change continuellement, ce qui permet de le visiter plusieurs fois dans l'année, et à chaque fois, de découvrir un nouveau tableau.

Ce jardin a permis de remettre le domaine sur la carte, au sein de la richesse patrimoniale des jardins de Haute-Normandie. Dans un monde actuel, où 80 % de la population est urbanisée, nos jardins artisanaux correspondent à un réel besoin de nature. Ce sont pour les visiteurs des espaces de calme, luxe et volupté. Il apprécie cette pause de rêverie hors du temps.



Le potager « Arc-en-ciel » – Robert de Bosmelet<sup>©</sup>

## **IV - Jacques SOIGNON : Les jardins de la Ville de Nantes**

*[Pour plus d'informations et une localisation précise de ces jardins, se reporter à la dernière édition du guide « Parcs et jardins en France » (jardins n°96 à 101)]*

Le patrimoine de la Ville de Nantes est extrêmement riche en qualité, en quantité et en diversité. Nantes possède six grands parcs de contenus très différents. La chance pour cette ville est d'être ouverte sur la mer grâce à son port. Louis XIV y avait déjà créé un jardin des Apothicaires au XVII<sup>e</sup> siècle, afin d'acclimater divers végétaux d'autres continents. Louis XV donne l'ordre aux capitaines de bateaux de rapporter des végétaux pour les faire prospérer sur Nantes, où le climat est propice. Le jardin des Apothicaires, ainsi créé, deviendra le jardin des Plantes sur un autre site, aujourd'hui bien connu des Français.

### ***Le jardin des Plantes***

On y compte :

- 11 000 espèces et taxons différents sur 7 hectares,
- des plantes comme le magnolia, introduit pour la 1<sup>ère</sup> fois en Europe à Nantes,
- des serres de type victorien,
- des fontaines Wallace...

C'est un lieu d'excellence qui doit avoir un niveau d'entretien maximal. Les meilleurs professionnels y sont affectés. Le camélia (500 variétés) y est également présent.

Ce jardin est aujourd'hui considéré comme un bien patrimonial avec une vocation touristique, culturelle, pédagogique et scientifique.

### ***Le parc de la Gaudinière***

Créé au XIX<sup>e</sup> siècle, et transformé depuis une dizaine d'années, c'est un grand parc boisé. Y sont implantés des bulbes de narcisses qui poussent spontanément dans les vallées nantaises. Des travaux sont réalisés en régie. En effet, le service compte 428 employés très professionnels parmi lesquels des personnes ayant des savoir-faire étonnants, comme le chauffeur d'engin. C'est un rocailleur passionné à qui l'on peut parler longuement de géologie, avantage très pratique lorsque l'on veut créer une rocaille comme ce fut le cas dans ce parc. En effet, en 1997, une tempête a permis de faire ressortir le réseau d'eau précédemment enterré. Cela a donné le vallon alpin qui s'est substitué à un espace abandonné.

Ce parc continue à être aménagé, puisque la ville a acquis le château qui est, à l'heure actuelle, en cours de rénovation (ancienne maison d'un armateur).

### ***Le parc de la Chantrerie***

Il est situé près de la rivière, l'Erdre. C'est un parc naturel, boisé et animalier (ferme pédagogique). On y trouve des arbres séculaires remarquables (hêtre pourpre, chênes pédonculés, châtaigniers). Son suivi paysager est assez précis.

### ***Le parc de Procé***

Il fait environ 16 hectares. Il a été transformé très sensiblement depuis une vingtaine d'années, pour en faire un grand parc à l'anglaise. C'est la grande « plage verte » des Nantais l'été. C'est aussi un endroit renfermant une grande diversité végétale.

On y trouve également un dallage en barrettes de pierre de Nozay réalisé récemment en régie, des plantes de terre de bruyère, des vivaces, une collection de dahlias... Le service des Espaces verts de la Ville fait aussi office de « récupérateur », comme en témoigne ce magnolia penché provenant d'une propriété privée et remis ici en scène, ou encore cette fabrique mauresque implantée dans le parc, issue aussi d'une propriété privée.

### ***Le parc de la Beaujoire***

Il est connu pour accueillir les floralies tous les 5 ans. Cet événement accueille près d'un demi-million de visiteurs. Créé dans les années 1970, ce parc comprend beaucoup de végétaux différents et en particulier des iris. Il y a 1 500 variétés de rosiers soit environ 25 000 plantes mises en scène en association avec des vivaces. Tout cela est entretenu sans aucun insecticide. Le concours de la rose parfumée s'y déroule tous les deux ans.

### ***Le Cimetière parc***

C'est certainement l'un des moins connus. Réalisé dans les années 1980, il continue à être aménagé avec une très grande variété végétale. On y trouve une collection de chênes, une autre de houx, des prunus et environ 700 magnolias différents.

### ***Le jardin japonais de l'île de Versailles***

L'île de Versailles abrite un jardin japonais assez récent (1985-1987). C'est une exception pour la ville, car il a été conçu et réalisé en grande partie par une entreprise avec un paysagiste, Louis Soulard. Ce jardin est très apprécié des Nantais, car on y trouve les grands

thèmes asiatiques (érables et pins sylvestres taillés en nuages, bambous, lanternes, pierres, cascades...).

### ***Le parc du Grand Blottereau***

Il est très intéressant historiquement, car il représente un programme de réaménagement intéressant. Des serres d'agriculture coloniale y sont implantées. Elles ont été entièrement démontées et sont en cours de rénovation à l'heure actuelle. Elles seront rouvertes au public l'année prochaine et abriteront une collection tropicale étonnante (caféiers et anones). De nouvelles scènes y sont créées comme cette rocaille méditerranéenne, par exemple.

Le parc du Grand Blottereau accueille une fête des plantes annuelle (15<sup>e</sup> édition) appelée « La Folie des plantes ».

Il est possible de dire que Nantes possède un immense arboretum réparti sur l'ensemble des 1 000 hectares de parcs et jardins sans compter les avenues et les boulevards.

Un site Internet ([www.jardins.nantes.fr](http://www.jardins.nantes.fr)), présentant tous ces parcs, a été mis en place depuis le mois de janvier. Il est visité par 10 000 entrées par mois, démontrant tout l'intérêt du public pour ce patrimoine.



Parc de Procé, kiosque - Service des Espaces verts de Nantes<sup>©</sup>

## V - Myriam MOUMEN : Les Jardins secrets : mariage d'amour et de raison

*[Pour plus d'informations et une localisation précise de ces jardins, se reporter à la dernière édition du guide « Parcs et jardins en France » (jardin n°399)]*

Myriam Moumen est gérante des Jardins Secrets situés en Haute-Savoie entre Annecy et Aix-les-Bains. A 34 ans, elle gère les Jardins Secrets depuis 1995, deuxième année d'ouverture au public.

L'histoire de ces jardins est peu commune, c'est une aventure humaine et professionnelle et tout d'abord familiale. Il y a vingt-deux ans, ses parents achètent une ferme à retaper avec du terrain dans une commune rurale pour y vivre et exercer leur activité professionnelle : artisans de meubles peints.

Très vite, ils se mettent au travail en entraînant leurs trois filles : Leïla, Myriam et Sonia âgées alors de 14, 13 et 11 ans. Laisant libre cours à leur imagination, ils vont au fil des années construire sur un terrain vierge une succession de jardins, bassins, allées, pergolas et tonnelles, tourelles, petits salons, jardins intérieurs... uniquement par passion et dans un but tout à fait personnel.

Ainsi, ils vont créer une mosaïque de jardins et d'espaces. Quatre éléments y trouvent leur place :

- le bois tour à tour tourné, découpé, sculpté ou peint,
- l'eau jaillissante des fontaines ou courante dans les jardins et les canaux,
- les fleurs et les plantes agrémentant les jardins et grimpant autour des structures,
- le mortier de chaux, nouvel élément conçu et travaillé selon des techniques recherchées, donnant un aspect unique et raffiné aux différents jardins.

Les idées foisonnent, les chantiers avancent, et seul, mais avec détermination et passion, ils continuent à créer et à travailler. Aucune aide extérieure, aucun paysagiste, architecte ou jardinier, aucune entreprise n'a jamais participé à la construction de ces jardins.

Ces jardins contemporains construits sur une vingtaine d'années, sont situés dans l'enceinte d'une ferme d'un village rural de Haute-Savoie, avec un champ autour de 4 hectares. 1980, les premiers travaux commencent. Dans un hameau de deux maisons, un village de 500 âmes. Le

jardin “ les Loges de la folie ” s’élabore avec une fontaine centrale. L’allée des palmettes, le bois sculpté, peint, tourné, est très présent. Le mortier de chaux l’est aussi, support des végétations grimpantes. La cour des calades, le jardin des lyres, l’allée des lyres travaillée avec le mélèze. Le jardin andalou, au total 7 000 m<sup>2</sup> de jardins à visiter. Des jardins intérieurs existent aussi : salon marocain, salon aux étoiles, chambre bleue, apothicairerie ...

Ces jardins d’une famille, dont les membres sont un peu considérés comme des fous ou des originaux, suscitent beaucoup d’étonnement et d’admiration. C’est ce regard des autres qui les poussera à ouvrir les portes de leur maison, de leurs “ Jardins Secrets ” aux visiteurs.

De 1992 à 1994, la famille entière se prépare aux changements d’activités (du meuble peint à la gestion d’un site touristique). Les parents effectuent des travaux d’aménagement pour permettre l’accueil du public : construction d’un parking de voitures et de cars, d’une billetterie, de terrasses couvertes... les trois filles mettent en place la politique de communication, de commercialisation et de promotion.

1994, les Jardins secrets ouvrent leur porte au public, offrant leur quiétude, leur raffinement et leur délire architectural aux visiteurs. Une aventure, dont personne n’aurait pu soupçonner l’ampleur, commence alors. En dépit d’un isolement géographique, les visiteurs affluent, attirés par leur histoire, par ce lieu unique et délirant. 7 000 personnes la première année en deux mois d’ouverture, 19 000 la deuxième, 25 000 la troisième.

Depuis 1998 à nos jours, environ 35 000 personnes visitent chaque année du 15 avril au 15 octobre. Le lieu plaît et suscite beaucoup d’émotions. La décision est donc prise de se lancer corps et âme dans cette nouvelle activité, la gestion d’un site accueillant du public. Chaque membre de la famille joue son rôle. Le père reste le maître d’œuvre, il pense, créé, dessine, élabore. La mère plante et fleurie agrémentant l’architecture délirante des jardins. Elle apporte sa touche féminine et raffinée aux jardins. Leïla décore et dessine, Sonia travaille sur un plan de communication et Myriam s’occupe de la gestion quotidienne du site, car elle est la seule à vivre toujours sur les lieux.

Tout se met en place pour la deuxième année d’ouverture en 1995. Des questions se posent : Quels nouveaux aménagements à faire ? Comment se faire connaître ? Quel tarif appliquer ? Quel statut garder ?

Par rapport à tout cela des grandes orientations sont prises. La décision de travailler en priorité sur le marché des groupes constitués est prise, le site se prêtant bien à l'accueil de cette clientèle. La visite a toujours été guidée. Elle dure une heure et quart. Au départ le site est géré sous forme d'association, et depuis 1997, une S.A.R.L. de famille. Aujourd'hui, les groupes de Français, des clubs, et des professionnels du tourisme représentent un tiers de la clientèle. Une stratégie commerciale est mise en place, selon une méthode construite et réfléchie avec un travail commercial intense, plus particulièrement de janvier à avril.

Quant à la politique de communication, le jardin est situé à 20 km d'Annecy et à 30 km d'Aix-les-Bains, des dépliants (130 000 exemplaires aujourd'hui) et des affiches (un millier environ) ont été édités dans un premier temps. Ils sont distribués à 150 km environ des lieux dans les commerces, les hôtels, les campings, les offices de tourisme... Et très vite le bouche à oreille fonctionne par ce réseau de proximité.

Pour que ces jardins prennent rapidement une dimension nationale voire internationale, une politique de communication est construite auprès de la presse écrite. D'abord à l'échelle locale, puis régionale et nationale : Dauphiné libéré, Alpes magazine, Nous Deux, le Figaro Madame, Avantages, Femme actuelle, Mon jardin ma Maison, l'Ami des Jardins... s'en font l'écho. Ainsi qu'auprès des médias télévisés : les actualités de 13 h 00, les émissions spécialisées, sur les chaînes françaises, suisses, allemandes, câblées et satellites.

Leur présence est aussi signalée dans des guides et des ouvrages tels que : le Guide Vert, Parcs et Jardins de Charme, Guide du Routard... En 2000, un site Internet a été mis en place. Par souci d'insertion dans le tissu local, les jardins se font connaître auprès des mairies, Comités départementaux ou Régionaux du tourisme, le Conseil Régional...

De 1995 à 1998, les lieux sont animés d'événements ponctuels, spectacles de danses et animations, afin de les faire vivre la nuit et offrir aux visiteurs une autre ambiance : danse orientale, voix bulgares, musique classique dans le bâtiment de la piscine ; contes et légendes sous le grand marronnier, jazz-band itinérant, flamenco dans le jardin Andalou ; guitare classique et chansons sur les terrasses... Pour le moment, ces animations ne sont pas renouvelées malgré leur succès, car l'accent est mis sur l'ouverture d'une boutique en 1998. A

chaque saison, on trouve des nouveautés et des projets, véritable berceau de nombreux événements et d'idées nouvelles.

Pour 2003, le site Internet est en cours de traduction en quatre langues, puis devrait suivre l'édition d'un livre écrit par Nicole Moumen la mère, ouverture au public de " l'île joyeuse " un jardin sur l'eau, construction de deux toilettes supplémentaires à l'extérieur, goudronnage du parking car, et création d'un salon de thé et de lecture.

Chaque année le jardin s'étoffe, s'agrandit et attire toujours plus de visiteurs. Beaucoup deviennent des fidèles les encourageant ainsi à continuer cette œuvre.

Concernant le financement, ces jardins ne reçoivent pas d'aides extérieures. Géré par autofinancement depuis le début, le montant des entrées constitue le budget annuel. Dès la deuxième année l'embauche d'une personne aidant à la construction a pu se faire, et une supplémentaire dès la troisième année. Aujourd'hui, il y a 6 salariés à l'année et depuis 1999 une dizaine de guides en saison. L'équilibre du budget est néanmoins très précaire, la plupart est allouée aux salaires, le reste à la construction, le fleurissement et la communication.

En conclusion, c'est à force de travail et de persévérance, face à toutes les difficultés rencontrées et grâce au mariage de l'amour et de la raison que cette aventure humaine et professionnelle a réussi. C'est aussi au prix d'un savant dosage de fougue, de dynamisme, de passions familiales réunissant force et amour que les Jardins Secrets connaissent un succès grandissant. Les visiteurs (250 000 en huit ans d'ouverture) sont conquis par l'histoire des lieux et reviennent visiter et revisiter ces jardins évoluant et s'embellissant sans cesse. Ils évoquent ici un havre de paix, un paradis, l'accomplissement d'une vie et d'un rêve.



Les jardins secrets, le jardin délice – Paul Lutz<sup>®</sup>

### **Philippe THEBAUD :**

Il est temps de vous donner la parole. Nous sommes tous ici animés par la passion. C'est encore la passion qui nous a fait travailler à la 9<sup>e</sup> édition de cet ouvrage. La perpétuelle évolution dans laquelle on se trouve dans le monde des jardins est vraiment troublante. L'art du jardin aujourd'hui devient une valeur complètement fondamentale et un lien de communication sociale. Nous ne renierons jamais nos origines horticoles, d'architecte, etc. En plus, le jardin devient un vecteur, ce n'est plus quelque chose qui appartient à une famille, qui se crée pour lui-même. La famille MOUMEN l'a ouvert un jour. Tous les grands parcs privés ou publics, et les grands domaines s'ouvrent. Les Conseils généraux investissent... il y a tout un mouvement.

Comment chacun peut-il s'y retrouver ? Quelles sont les difficultés majeures ? De quoi voulez-vous parler ? La parole est à vous. Ils sont là pour vous répondre par rapport à leur expérience. Mais on peut débattre d'un tas d'autres choses.

Jean-Philippe THOZE, tu viens du bout du monde dans la Caraïbe. Je t'ai connu, il y a maintenant vingt ans, en train toi-même de pousser tes bulls dans des terres bien grasses sur la route de Balata. Et un jour tu as décidé de faire la même chose que la famille MOUMEN, d'ouvrir en fait au public, pour faire partager ta passion. Quels sont pour toi les problèmes majeurs ? S'il y a des problèmes...

### **Jean-Philippe THOZE (propriétaire du jardin de Balata (jardin n°402)) :**

Je n'ai rien à retirer de ce qu'a dit Madame CROUZET ou Madame MOUMEN. C'est à peu près ce que nous avons vécu. Alors c'est vrai que la bambouseraie est beaucoup plus vieille que Balata avec une autre taille et une autre expérience. Mais tout s'est passé à peu près comme vous, par la passion, le bouche à oreille. Et surtout les choses que nous avons faites, non pas au départ pour gagner de l'argent, mais parce que cela nous amusait. C'est ce qui peut nous lier.

Les problèmes, Balata a marché tout seul, sans aide, mais nous nous sommes toujours bien débrouillés. C'est un jardin qui mérite de trouver maintenant un autre souffle, et de faire autre chose. Mais en connaissant le site, c'est assez difficile. Actuellement nous avons un problème important, c'est que le tourisme a diminué cette année de 20 à 25 % en Martinique, pour une quantité de raisons que nous n'évoquerons pas ici. Fatalement, nous en avons subi le contre-coup. C'est effectivement quelque chose qui nous inquiète beaucoup, car on ne voit pas comment la pente descendante va pouvoir remonter. C'est là, le gros problème.

Un autre problème, j'ai repris l'ancienne "vallée des Papillons". C'est l'une des plus vieilles propriétés de la Martinique. Pendant un moment, elle a été transformée en serre à papillons. Ça fait quatre ans que je me casse les dents sur cette affaire. L'expérience de Balata était bien. J'avais le temps.

Là j'ai repris une affaire très endettée, dans un site extrêmement difficile. Depuis quatre ans, je n'avance pas. Il a fallu m'habituer au terrain, à la chaleur. On a beau être en Martinique, mais les sites et les températures sont très différents, et là il y a problème...

Pendant trois ans, rien n'est sorti. J'ai donc dû tout arracher, tout changer ce que j'avais planté pendant trois ans. Et je me suis lancé dans quelque chose qui a l'air de marcher. Et je voulais donner à cette propriété un cachet... c'est le cactus. Cela peut paraître un peu bizarre en Martinique, car il n'y pousse pas dans l'humidité. Mais au Carbet ça pousse très bien. Cependant ce sera très long avant d'obtenir un résultat. C'est sûr et certain. C'est une côte sèche.

Je ne crois pas qu'il faille reprendre des propriétés déjà en difficulté comme nous le faisons. Il vaut mieux partir de rien, puis essayer d'y arriver. Mais ne pas payer les dettes des autres. C'est ce que l'on peut tirer comme conclusion.

**Béatrice de ANDIA (propriétaire des jardins de la Chatonnière (jardin n°138)) :**

Mon jardin, situé à Azay-le-Rideau, est ouvert au public depuis trois ans. Nous avons eu d'abord 7 000, 10 000 puis maintenant 12 000 visiteurs. Le départ n'était rien. C'est-à-dire une propriété agricole avec un charmant château dans un fond de vallon.

Cette propriété agricole était tombée à zéro. Elle a failli être vendue. Quand mon père me l'a donnée, j'ai pensé faire un jardin. On a commencé par faire dans la décharge un premier jardin. Comme le paysage est très vallonné, on a fait une autre terrasse, et ainsi de suite. Les jardins se surplombent les uns les autres et entourent de très près le château. Il n'y a pas de construction autour, autrement que les murs de soutien. Il faut vous dire que nous sommes seuls.

Le jardinier était l'ancien chef de Villandry qui se trouve à 8 kilomètres. Nous sommes situés dans la commune d'Azay-le-Rideau (3 km) à côté d'Ussé (10 km). Donc nous avons un avantage. C'est d'être dans une zone extrêmement touristique. Mais le désavantage, c'est que nous ne sommes naturellement pas du tout connus, et que les circuits sont déjà bouclés. Donc, ce jardinier a transporté à la brouette des centaines de mètres cubes pour pouvoir créer des talus, mettre dans chaque jardin entre mille et trois mille mètres cubes de terre que nous prenons sur l'Indre et transportons pour avoir de la terre végétale dans des endroits où il n'y en a pas.

Maintenant, nous sommes arrivés à avoir une série de jardins dont les fleurs, c'est notre spécialité, sont sans cesse en éclosion depuis avril jusqu'en novembre. Avec beaucoup de rosiers, plus de trois mille, et des dahlias, plus d'une centaine. Mais notre spécialité, ce sont surtout les six hectares de fleurs sauvages, de coquelicots, de bleuets, compléments aux deux hectares de plantes "civilisées". C'est ainsi que j'appelle celles se trouvant dans les jardins près du château.

Cette notion de fleurs sauvages apporte dans le fond de cette vallée tourangelle un charme et une poésie. Nous employons des techniques locales et en particulier à côté, il y a le village de Villaines-les-Rochers avec des osiers. Nous avons fait des centaines de mètres d'osiers tressés debout et même un labyrinthe. Et je vous jure que la beauté de ces claustras taillés toutes les semaines est un charme de plus. Nous n'existons, en tant que communication, que grâce au service public. Bien que le jardin n'ait, en effet, que trois ans, nous sommes dans les dix jardins sélectionnés grâce au Conseil général et à la politique de l'Indre-et-Loire, qui a soutenu les principaux jardins existant depuis le XVI<sup>e</sup> siècle comme Chenonceau et les récents, comme le nôtre, la Chatonnière.

**Philippe THEBAUD :**

Une précision sur l'aide dont vous venez de nous parler ?

**Béatrice de ANDIA :**

Il s'agit d'une aide dans la communication par les dépliants. Puisque le Conseil général a une politique systématique d'aide, donc nous sommes rentrés dans leur créneau.

**Philippe THEBAUD :**

Qu'entendez-vous par circuits bouclés ?

**Béatrice de ANDIA :**

Tous les offices de tourisme proposent des circuits.

**Guillaume PELLERIN (propriétaire du jardin botanique du château de Vauville (jardin n°317)) :**

J'aurais voulu connaître ce qu'il faut faire, et quels sont les circuits qu'il faut suivre pour présenter un projet à l'échelon européen ? C'est-à-dire pour obtenir des fonds européens ? Je fais partie d'un département qui n'apporte aucune aide en quoi que ce soit. Nous nous débrouillons tout seuls depuis l'ouverture au public en 1992. Et j'ai des projets de développement. Je souhaiterais trouver des partenaires pour un projet de musée sur les outils de jardin.

**Jean-Philippe THOZE :**

C'est le même processus en Martinique. Il faut d'abord monter votre projet. Et obtenir un prêt du Conseil régional en premier lieu. Puis si vous l'obtenez, demandez un prêt de l'Europe.

**Une participante anonyme :**

Tout dépend du type de projet européen que vous souhaitez émerger. Vous avez en ce qui concerne les musées le programme " Culture 2000 ". Il est consacré cette année au spectacle vivant. L'année prochaine, il sera consacré à des projets patrimoniaux. Ensuite vous avez ce que l'on appelle des fonds FEDER (Fonds Européen de DEveloppement Régional) qui sont des fonds régionalisés et là vous avez tout un tas de mesures d'aides. Il faut vraiment vous rapprocher des Conseils régionaux sur ces aspects-là. Généralement, ce sont eux qui vous conseillent et instruisent tout ou partie du dossier.

**Guillaume PELLERIN :**

La réponse communément donnée est que l'on n'aide pas les personnes privées.

**Christine SEBERT-BADOIS (Société du Domaine de la Roche-Courbon (jardin n°164)) :**

Vous avez plusieurs étages de possibilités de personnes à qui vous adresser. Vous avez l'Etat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Elle gère les fonds de l'Etat.

Vous avez un Conservateur responsable qui normalement doit vous renseigner. Vous avez la Région, et le Département. Aussi, des associations de propriétaires privés “ La Demeure Historique ” et “ Vieilles maisons françaises ”.

A l'intérieur de ces associations, vous pouvez demander quels sont vos interlocuteurs privilégiés dans votre région. Je peux vous parler de la Charente-Maritime, car je ne connais pas les personnes qui travaillent dans la Manche. Vous avez aussi certainement un interlocuteur privilégié. Maintenant par “ La Demeure Historique ”, j'ai aussi entendu parler d'intervention de l'Europe au niveau de projets régionaux. On parle aussi de décentralisation. C'est peut-être le moment.

**Alain JOUNO (propriétaire du parc floral de Haute-Bretagne (jardin n°85)) :**

Le préalable pour Monsieur, c'est que son jardin doit être sur une commune éligible au crédit européen. On est sur une commune éligible au crédit “ 5 b ” par exemple, puis on a accès au crédit FEDER. Ensuite, il faut monter un dossier qui est un peu compliqué. Mais c'est le SGAR (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales) qui est l'interlocuteur.

**Yves d'YVOIRE (propriétaire du Labyrinthe - jardin des Cinq sens (jardin n°400)) :**

En effet, le problème entre le public et le privé, est le grand problème des jardins. Ce n'est pas le seul. Mais au départ il y a un problème de vérité des coûts. En ce sens que lorsque l'on est privé, on est obligé pour pouvoir être équilibré de faire payer un certain prix. Et l'on nous taxe d'égoïstes ou de voleurs.

Parce qu'en fait dans un jardin public, on ne payerait pas grand-chose, sinon rien du tout. Donc c'est là un problème qu'il faut déjà apprendre à nos visiteurs, c'est payer. Le parc du château de Versailles quand il est devenu payant a fait beaucoup de bruit. D'apparence, cela pourrait paraître normal pour les provinciaux. Ils considèrent que payer un petit peu pour visiter un jardin c'est pas mal, d'autant plus que pour aller plus loin dans cette réflexion, ça permet de donner une valeur, ça identifie d'avoir un interlocuteur, de savoir ce que l'on fait, de le décider, etc.

Mais, là n'est pas le problème. Comment voyez-vous les grandes idées de Monsieur Jean-Jacques AILLAGON, ministre de la Culture et de la communication, exprimées il y a quelques jours en Indre-et-Loire ? Est-ce qu'il y en a qui ont des idées plus précises là-dessus ? Il a visité Villandry et le festival de Chaumont. Il a dit qu'il allait faire quelque chose pour les jardins privés en particulier. Que l'on n'allait pas s'intéresser qu'au financement uniquement du bâti, mais aussi des jardins.

**Philippe THEBAUD :**

Les ministres suivent davantage la demande de la population qu'ils ne la précèdent. Les législateurs sont pareils. On est dans le mouvement. Il va falloir séduire la population d'une autre façon. Vous êtes auteurs et metteurs en scène. On ne communique pas que par un dépliant et une affiche, Internet est là. Plus les pouvoirs s'ouvriront vers les propriétés privées, mieux ce sera pour nous tous. Et je ne vois pas nos amis du public y voir quelques dégâts que ce soit. Le débat des prix est un vrai débat. Car un maire n'a pas pour objectif de faire payer sa population pour que la population puisse aller sur les plages vertes l'été, comme disait notre ami, ce n'est pas la même fonction.

Mais il y a trente-six sortes de jardins. Et quand les villes commencent à en créer “ de collection ”, elles ne les font pas payer. Car ce n'est pas dans l'éthique d'une ville. Un jour peut-être qu'elles le feront parce que ça leur donnera aussi les moyens d'aller encore plus loin, et de ne pas taper dans d'autres montants pour faire de l'espace de consommation dans la vie de tous les jours. C'est un tout, tout évolue.

Mais plus les pouvoirs publics nous donneront des fonds, mieux nous nous porterons tous. Cependant, je pense qu'il est important qu'il y ait cette considération de 50 % ou 42 %, pour prendre le rapport exact de l'AFIT, qui sont privés. Et ce patrimoine national, en fait, est géré par une population privée de 42 %, qui se débrouille de façon parfois artisanale.

Donc, s'il y a des aides, c'est très bien. Mais heureusement, on n'arrête pas l'énergie et la passion même avec des subventions.

Attention aussi que le jardin facile ne devienne pas le contre-feu d'un système qui fait que parce qu'on est subventionné, on fait tout et n'importe quoi, et, en fait, on tue une passion.

#### **Yves d'YVOIRE :**

J'ai l'impression que la DRAC et les régions, dans le cadre de la décentralisation, ont envie de faire quelque chose sur le plan culturel. Les régions ont plus de moyens pour l'instant que la DRAC. Simplement, il y a en a qui sont beaucoup plus en avance que d'autres. C'est peut-être intéressant d'aller pirater les dossiers de la Basse-Normandie par exemple, qui encourage véritablement les jardins pour essayer de les faire passer aux élus de sa propre région.

#### **Nathalie RIOLLET (nouvelle élue municipale adjointe au maire de Rochefort (jardin n°161)) :**

Je découvre complètement toutes ces questions de gestion et de création de jardins. Alors à Rochefort, nous sommes propriétaires depuis une quinzaine d'années d'une collection de bégonias, qui n'a fait que croître et embellir sous la houlette d'un horticulteur passionné. Cependant, nous nous trouvons aujourd'hui à nous demander, si c'est bien la mission d'une collectivité d'entretenir une collection aussi importante sans l'apport de fonds, d'aides extérieures.

Ce type de collection représente un intérêt botanique, scientifique en termes de conservation de la biodiversité. Je me demande si c'est bien à une commune de porter seule cette charge.

#### **Pascal AUBRY :**

J'ai un petit avis sur la question pour avoir participé avec Bernard Lassus au projet de la Corderie royale, du jardin des Retours plus exactement, parce qu'en quelque sorte nous avons été un peu à l'initiative du redémarrage de cette collection. Je crois qu'en l'occurrence si l'on voulait fonctionner sur le registre historique, l'Etat devrait vous aider. Parce que si le bégonia est arrivé à Rochefort tout au moins cette pauvre petite plante qui s'est appelée “ bégonia ” à cause de l'intendant Michel Bégon, c'est bien parce que l'Etat avait, à l'époque, mis en place un réseau de retour des plantes pour que les bateaux qui revenaient des colonies ne reviennent pas à vide. Par contre, on pourrait aussi demander à M. SOIGNON quelles sont les aides que la ville de Nantes reçoit pour sa collection de magnolias parce que vous êtes exactement dans

la même situation. Je ne sais pas si vous êtes aidés à Nantes mais là encore je pense que vous devriez l'être et je jette un œil vers le chef du service des cultures du Muséum national d'Histoire Naturelle qui lui aussi est intéressé par un certain nombre de collections. Je crois qu'effectivement, en l'occurrence pour ces grandes collections botaniques, l'Etat devrait aider. Que ça passe par les régions ou les Conseils généraux c'est une question en fait de mise en place de financements. Mais sur le plan culturel, scientifique et historique, à chaque fois qu'une collection est reconnue d'intérêt national, il n'y a aucune raison pour que l'Etat n'aide pas.

**Yves-Marie ALLAIN :**

C'est fort délicat de répondre dans la mesure où bien qu'appartenant à une institution d'Etat, l'Etat nous donne comme orientation de diminuer l'ensemble des frais liés à l'entretien des collections vivantes, et d'essayer de rechercher des financements ailleurs, donc je ne vois pas l'Etat, lui-même ayant du mal à entretenir ses propres bâtiments, ses propres collections, je ne vois pas comment finalement il pourrait aider financièrement des collectivités ou des privés. Donc ça c'est la première question. Il est vrai que le problème n'est pas finalement de savoir ce que l'Etat finance, mais savoir ce que l'Etat français ou la France veut comme politique vis-à-vis de la diversité biologique. Je crois que c'est un problème de politique générale qui dépasse très très largement les conservateurs, les ingénieurs et les maîtres de conférence qui sont chargés de collections et qui est “ la France veut-elle encore avoir une politique de conservation de la biodiversité notamment sur sa propre flore ? ”. Car personne ne l'a évoqué, mais finalement qui finance à l'heure actuelle les conservatoires botaniques nationaux qui sont sur le territoire français ? : les collectivités locales puisque ce n'est pas les 100 00 F ou les 150 00 F qui sont donnés par l'Etat par an qui peuvent permettre de faire fonctionner les conservatoires et il en est de même pour toutes les collections exotiques ou exogènes, c'est-à-dire qui n'appartiennent pas au territoire, pour lesquelles il n'y a pas véritablement ni de politique ni de financement.

Je ne réponds pas à la question posée par l'élue de Rochefort, mais c'est vrai que si la France veut conserver encore une place dans cette communauté scientifique, il faut, malheureusement peut-être, qu'à tous les niveaux, que ce soit l'Etat, les régions, les départements et les collectivités locales, que chacun mette sa main au portefeuille pour entretenir une petite part car nous ne pouvons plus au titre de l'Etat entretenir l'ensemble des collections que nous pourrions ou que nous devrions entretenir. Ce n'est pas quelque chose de très rassurant, finalement, ce que je vous dis mais c'est malheureusement l'état des choses. Et lorsque l'on connaît l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), le nombre de collections qu'ils sont obligés de détruire faute de moyens, et quand vous voyez les autres institutions à caractère scientifique du type CIRAD (Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) ou IRD (Institut de Recherche pour le Développement), vous vous apercevrez qu'ils sont dans la même situation, sauf si la collection a une rentabilité commerciale quasi-immédiate. C'est-à-dire les collections de café, de riz ou de cacao parce que là il y a un retour sur investissement ou sur collection. Et dans ces conditions ça devient extrêmement difficile et extrêmement délicat. Là, je pense que c'est plus interroger les élus mais peut-être au plus haut niveau pour savoir quelle est la politique réelle que la France souhaite avoir dans ce domaine.

**Philippe THEBAUD :**

Mais est-ce qu'il n'y a pas une certaine hypocrisie ? Est-ce qu'il n'y a pas moyen, dans cette hypothèse-là, où il n'y a plus d'argent nulle part, ou tout au moins c'est difficile d'en créer ; est-ce qu'il n'y a pas une certaine mixité des financements ? Je prendrai l'exemple, sans offusquer les animaux qui ne sont pas loin de nous dans ce jardin : quand tu te promènes à Singapour dans le zoo qui est très grand et où tout semble bien fait, sans savoir si les spécialistes auraient le même avis sur sa qualité. Mais j'étais très étonné de voir dans le petit coin à droite du nom de l'animal le fait que l'ours du coin est nourri par la BNP locale, etc, etc. Il y a une espèce de croisement en fait de financements, de mixité. Ça peut paraître surprenant et choquant, je ne porte pas de jugement définitif. Mais plutôt que de laisser mourir et disparaître des collections, est-ce qu'il n'y pas quand même, un porte-à-faux, dans une époque où l'on voit à la télé tous les jours en fait des grands groupes financer des stupidités ou tout au moins l'image qui fait bouger mais qui n'apporte rien ? On peut se demander quand même si fondamentalement les questions étaient bien posées, on ne pourrait pas effectivement retrouver des croisements mixtes qui permettraient de gérer et d'aider les collectivités à aller plus loin. Ça ne me gênerait pas que la collection de Rochefort soit aidée financièrement par un sponsor, personnellement. Mais je ne suis pas là pour dire ce que je pense, c'est à vous de le dire.

**Yves-Marie ALLAIN :**

C'est ce que l'Etat commence à demander à ses institutions publiques. C'est-à-dire trouver des financements en dehors de ceux de l'Etat, donc finalement, de trouver des mécènes.

Certains pays, dont les Pays-Bas, voient aussi le retour très négatif finalement, d'être soumis en permanence à des mécènes parce que ce sont eux qui définissent une partie de la politique scientifique. Donc il faut savoir jusqu'où l'on souhaite aller et quelle est la politique même qu'on veut appliquer.

**Annabelle de la PANOUSE (propriétaire des jardins de Thoiry (jardin n°253) et des jardins du château du Colombier (jardin n°295))**

Cela se fait couramment, chez moi, en Amérique, mais ça se fait pour une raison qui est extrêmement simple. Avant c'était 100 % déductible du fisc pour la personne qui décide de donner. Maintenant c'est un petit peu moins mais pas tant que ça. Il est effectivement très très facile de solliciter l'aide de compagnies aussi bien de particuliers à condition qu'ils puissent le déduire du fisc. Mais quand vous savez ce que l'on peut déduire du fisc en France ça fait doucement rire.

Moi, je râle pour ça depuis des années. Vous avez une politique fiscale en France : “ zéro ”, franchement “ zéro ”.

Dans mon pays, les gens sont prêts à payer des millions pour avoir une petite plaque en bronze avec leur nom. Vous faites le tour du zoo de San Diego, vous voyez des petites plaques en bronze partout. Ça ne gêne absolument pas la vision des animaux, idem dans les grands jardins et autres.

**Philippe THEBAUD :**

En fait, ce serait le rêve de nos amis des villes, parce que j'ai vu aussi des plaques de cuivre avec le nom des gens ayant parrainé chaque arbre de la rue, c'est merveilleux, n'est-ce pas ?

**Annabelle de la PANOUSE :**

Il faut quand même comprendre que l'homme n'est pas à 100 % altruiste. Si les gens donnent c'est parce qu'ils savent que l'argent est donné pour une chose à laquelle ils tiennent, et pas dans un vaste trou où le fisc a vaguement laissé une toute petite rigole ; on rigole d'ailleurs. Et l'on ne sait jamais où ça va et puis par ailleurs, c'est quand même hautement plus valorisant d'avoir cette petite plaque en bronze qui dit que c'est vous qui l'avez fait.

**Yves PILORGE (directeur des espaces verts et de l'environnement de la ville de Lille (jardins n°180 & 181)) :**

Moi, je voulais un peu être décalé dans une contribution à ce débat par rapport, notamment au problème financier. C'est-à-dire qu'aujourd'hui même les grandes collectivités n'ont pas toujours les moyens de leur politique. C'est le cas de la ville de Lille. C'est-à-dire en comparaison de nos collègues de Nantes, on est quand même moins bien lotis. Par contre, dans ce mouvement de fabrication des jardins, on a des relais qui se font aujourd'hui et c'est là-dessus que je voulais donner un éclairage et dire quelques mots. Et en l'occurrence ce que nous avons appelé les "jardins de proximité", c'est-à-dire que pour ceux qui connaissent la ville de Lille et pour ceux qui ne la connaissent pas, c'est un territoire extrêmement urbanisé dans une communauté, grosso modo, de plus d'un million et demi d'habitants. Il y a à Lille 13 m<sup>2</sup> d'espace vert par habitant. Ce qui n'est pas grand-chose, encore qu'on puisse se méfier des chiffres qui peuvent être annoncés dans ce domaine d'ici ou de là. Et donc, il y a pas mal de gens qui sont regroupés au niveau ou autour d'associations, à l'image de ce qui se fait d'ailleurs, qui s'est fait, il y a quelques années, notamment à New York à la "Green Guerilla", de squatter des espaces ou des terrains vagues et ce qu'on appelle des délaissés ou qu'on appelait également à Lille des "pelouses d'attente" pour constituer des jardins. Et là, on a des expériences, somme toute, assez originales et très inégales. C'est-à-dire des groupes se constituent et arrivent à se mettre en harmonie totale avec le lieu puisque ce sont vraiment des habitants très proches. D'autres qui réussissent moins bien mais dans tous les cas, on a la constitution de jardins, somme toute, différents, qui associent fortement des pratiques artistiques puisqu'il y a des sculpteurs qui viennent, des peintres, des écoles qui de plus en plus, notamment autour de thèmes comme les mares, investissent aussi ces lieux et donc on a une richesse, un foisonnement qui se fait autour du jardin qui n'est pas inintéressant. Il est vrai que ça n'a pas de prix puisque le terrain est cédé à ces associations à titre, je dirai, gratuit. Le service aide sous forme de prêts de matériel ou de dons de plantes qui ne servent plus dans certains espaces et donc ça vit comme ça. Alors pour l'instant ça commence à s'organiser, il y a une association notamment qui s'appelle "Les Ajoncs" (Les Amis des Jardins Ouverts et Néanmoins Clôturés) parce que la règle du jeu pour ces jardins, c'est qu'ils soient ouverts au public. Même si vous êtes une trentaine sur un territoire qui fait 1 000 ou 1 500 m<sup>2</sup>, que vous pouvez faire votre repas autour de brochettes ou d'une bière ambrée. Il y a un animateur qui permet au public de visiter ce lieu certains jours de la semaine. Donc là aussi on voit que dans ce mouvement dont vous parliez, il y a pas mal de choses qui émergent. C'est vrai que c'est un peu décalé avec ce que nous avons vu cette après-midi, mais je tenais à le dire justement pour montrer qu'il y a peut-être d'autres voies aussi.

**Philippe THEBAUD :**

Je vous remercie en tout cas, vous avez raison de le signaler. Il n'y a pas une façon de faire, il y a des façons de faire. Il y a des espaces à consommer par des populations bien différentes et les espaces de proximité sont en train d'évoluer. On voit bien là, je pense que mon confrère paysagiste pourrait le confirmer compte tenu de son âge et du mien, de l'évolution de la

commande par rapport à ce que pouvait être, il y a 25 ans une demande d'un élu pour avoir un espace vert, donc espace non identifié. Un petit peu de vert, un petit peu d'arbres et tout ira bien. Et quand on voit les problématiques maintenant qui nous sont posées en amont pour réfléchir à la façon dont l'espace peut fonctionner, on constate que nous sommes en pleine mutation. Il faut bien avoir conscience qu'on ne peut pas affirmer aujourd'hui une chose, en tout cas pour ce qui concerne les propriétaires qui ont des sites à ouvrir, qu'ils soient publics ou privés, c'est bien d'une population qui est en évolution dont on parle et donc ça va très vite.

**Daniel LUCAS (Directeur du Conservatoire botanique de Mascarin (jardin n°405))**

Je rejoindrai ce qui a été dit tout à l'heure sur les aspects financiers. C'est vrai que concernant l'Etat, nous avons de grosses inquiétudes sur la participation de l'Etat, déjà faible, au financement des conservatoires botaniques. Je suis d'ailleurs à Paris pour essayer de voir au niveau du ministère de l'Ecologie et du développement durable, si les inquiétudes que nous avons à la Réunion sont justifiées. Ce qui nous fait de plus en plus avoir recours effectivement au financement européen, malheureusement non pas sur les aspects de fonctionnement, mais essentiellement sur des aspects d'investissement et en relais bien sûr essentiellement avec les collectivités qui, sur les financements européens, ont obligation d'intervenir en cofinancement. L'Europe ne finançant pas à 100 % les projets. Et je voulais juste apporter un complément à ce qui a été dit au cours des différentes interventions sur notre manière de finalement valoriser nos collections, nos jardins, un peu plus de 7 hectares de jardins à Mascarin, aux Colimaçons, à la Réunion. C'est l'aspect pédagogique que nous avons souhaité développer qui me paraît essentiel dans un jardin. Nous avons donc des collections qui sont finalement des supports de visites, d'animations pédagogiques, aussi bien pour des scolaires mais également pour des groupes. Environ 7 000 enfants en groupes soit en classes vertes ou en centres de vacances viennent nous visiter. Ce sont autant de moyens, d'exemples et de moments pour arriver à sensibiliser une population jeune. Le but est d'intéresser les enfants à cette diversité biologique, à cette fragilité, à cette richesse de la flore et c'est là-dessus que nous basons notre politique de sensibilisation. C'est pour nous un enjeu politique important. Bien sûr, il y a l'activité touristique qui rapporte aussi quelques fonds qui nous permettent de financer l'entretien de notre jardin. Je dirai que l'essentiel pour nous c'est vraiment cette orientation pédagogique, cette sensibilisation et cette éducation que nous mettons en œuvre maintenant depuis 5 ou 6 ans au conservatoire. Voilà ce que je tenais à dire.

**Philippe THEBAUD :**

Bravo, félicitations. En fait, c'est vraiment une chose intéressante à la Réunion. Mais je voulais vous poser une question plus précise parce qu'apparemment, au début de la création de Mascarin, vous avez bénéficié d'aides importants, or, aujourd'hui, les besoins de financement ne semblent pas évidents. Quels sont vos rapports de travail avec les organismes, eux, qui sont beaucoup plus généraux, je parle de l'ONF (Office National des Forêts) qui est quand même omniprésent dans votre département ; c'est sûrement le plus gros propriétaire terrien, et les organismes comme le CIRAD où je vois qu'il y a énormément d'investissements dans ses laboratoires de recherches sur un tas de problématiques locales et par rapport à vous qui êtes sur le terrain avec cette pédagogie pour ces collections. Est-ce que vous établissez des liens de travail ?

**Daniel LUCAS :**

Alors deux mots, tout d'abord, sur la mission ou les missions des conservatoires botaniques qui sont les mêmes et d'ailleurs nous sommes proches d'un conservatoire botanique ici, celui du Bassin parisien. Donc ce sont les mêmes missions. Trois grandes missions : la connaissance de la flore, la mise en œuvre d'outils de conservation et la sensibilisation. C'est vrai que dans le cadre de cette présentation, je n'ai parlé que de l'aspect sensibilisation et donc éducation en support des jardins mais nous sommes effectivement en relation avec l'office, qui n'est pas le plus gros propriétaire, mais qui est le plus gros gestionnaire. Le propriétaire restant le département, l'office gère effectivement 100 000 hectares sur la Réunion. Nous avons une convention, bien sûr, avec cet organisme. Nous travaillons assez étroitement avec eux sur différents aspects : collecte et information mais aussi intervention sur le terrain en tant qu'expert et en tant que conseil effectivement puisque l'office a besoin pour gérer ces forêts primaires de l'expertise.

**Philippe THEBAUD :**

Excusez-moi, c'est vous qui travaillez pour eux ou ce sont eux qui travaillent pour vous ? Dans quel sens va le flux ?

**Daniel LUCAS :**

On travaille ensemble. On essaye de travailler pour la conservation de la flore à la Réunion. On a la chance, contrairement à la métropole, d'avoir encore sur notre territoire environ 30 % de forêt primaire. Je ne pense pas qu'on puisse en dire autant en Europe. Donc on essaie de travailler pour cette conservation-là. On travaille en partenariat. On a mis en place des partenariats avec l'office, avec le CIRAD également sur les aspects ex-situ de conservation des espèces et de mises en place d'itinéraires techniques sur un certain nombre d'espèces. Je dirai que le partenariat reste encore à préciser et nous avons une mission qui est en cours de création à la Réunion. Une mission qui travaille sur la création d'un parc national, également un travail d'expertise à mener dans ce sens-là avec eux. On pense pouvoir créer un parc national aux alentours de 2004 - 2006 à la Réunion. Donc il est intéressant pour nous, conservatoire botanique, de travailler dans ce sens-là. Je dirai que le partenariat sur une petite île comme la Réunion est important ; on travaille également avec l'université de la Réunion et le plus difficile, bien sûr, c'est d'animer ce partenariat et de trouver les moyens d'œuvrer ensemble.

**Philippe THEBAUD :**

Bravo. Merci de votre témoignage qui vient de bien loin pour une île qui est bien belle. Il est même surprenant d'ailleurs que le parc national soit si long à mettre au point.

**Daniel LUCAS :**

Ce n'est pas si facile. Les enjeux avec un gestionnaire et les communes, ce n'est pas facile.

**Jacques SOIGNON :**

J'aurais juste dit un tout petit mot quand même parce que je vois un point de constance. Ce n'est pas une conclusion Déjà, il y a l'aspect " passion " dans ce que l'on fait. C'est vraiment important ; moi je pense qu'on a vu cela à la tribune avec le nombre de gens qui sont

passionnés ; vous l'avez entendu aussi. C'est un point constant. " Privé " / " public ", ça ne change pas grand-chose. C'est vraiment l'élément moteur de base, la clef, sans cela, de toute façon, on ne fait pas grand-chose. C'est vraiment l'essentiel. Quand vous avez la passion, vous arrivez déjà à mieux communiquer, donc vous êtes plus crédible. Vous avez déjà une meilleure écoute et vous essayez de diffuser ce que vous pouvez de votre passion. Et je crois que ça c'est le point clef débouchant sur un financement ou une subvention. Ce n'est pas suffisant, je suis d'accord, mais c'est indispensable aux subventions ou accords des élus. Enfin, je pense qu'en même temps le public entre en jeu. C'est encore plus vrai dans notre cas, en qualité de service public. Ce public joue également un rôle très important et nous avons un rôle d'interaction considérable à développer. Ça revient à ce que disait Yves PILORGE sur Lille. Ça c'est quelque chose d'essentiel en ce qui nous concerne pour arriver à motiver des idées, des financements et des partenariats. Voilà, c'était un point important. Je pourrais même vous citer le cas du parc de Maulévrier, dont le représentant est là-bas dans la salle. Quand je connais son histoire, elle est passionnante également. On en a parlé très peu ce week-end. Il était là dans notre " Folie des plantes ", il était vraiment bien à sa place parmi les " fous ", dans ce sens-là. Je pense qu'effectivement il est un vivant exemple de quelqu'un qui a su tellement motiver la passion autour du parc de Maulévrier qu'il en est devenu le maire. Voyez donc. C'est peut-être un raccourci rapide, mais c'est vrai quand même ; il y a vraiment une population aujourd'hui qui s'est véritablement investie dans cette affaire-là parce que c'est une affaire passionnante et qu'aussi le jardin et c'est très clair, ce week-end c'était vraiment évident également et tu étais là aussi, C'est aujourd'hui le premier hobby des Français dans certaines régions et la nôtre en particulier. C'est évident. Il n'y a pas besoin... Les chiffres comme les images le montrent maintenant très très couramment. Donc c'est quand même un élément important et d'optimisme.

**Philippe THEBAUD :**

Bravo, bon ce sera la conclusion. Est-ce qu'il y a une dernière question ?

**Véronique GUILLOT (Maire adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement de la ville de Bayeux (jardin n°309)) :**

Je voulais juste vous faire partager un peu l'expérience de la ville de Bayeux qui aujourd'hui relève un challenge. Déjà, il y a à peu près un an, nous avons fait le sauvetage d'un arbre remarquable qui était laissé un petit peu à l'abandon, un hêtre pleureur. Il avait été complètement phagocyté par une armature métallique. Nous avons eu la chance de trouver quelqu'un qui, passionné d'arbres, avait envie d'aider la collectivité. Les fonds que nous avons pu obtenir par la DIREN (Direction Régionale de l'ENvironnement) et le Conseil général nous ont également aidés. Ceci a permis au hêtre pleureur du jardin public de Bayeux de pouvoir revivre et retrouver sa liberté en n'ayant plus qu'un haubanage vers le haut comme pour les bateaux. Nous avons donc démontré que quand on est passionné, l'on arrive à argumenter en montrant l'intérêt de ce qu'on peut avoir, autre que le patrimoine parfois minéral, que Bayeux a. C'est une des premières villes libérées après la seconde guerre mondiale et la tapisserie n'est peut-être pas le seul outil de communication qui aujourd'hui va permettre à la ville de Bayeux de développer ses atouts.

La deuxième expérience que l'on va vivre est une procédure d'aménagement. Vous disiez tout à l'heure que le jardin, l'espace vert était un lien de communication sociale et aujourd'hui nous lançons cette procédure pour la rivière qui traverse du nord au sud la ville de Bayeux, l'Aure, que nous allons aménager en espérant pouvoir non seulement renouer le citoyen avec

le côté “ rivière ”, mais également pouvoir développer un jardin des senteurs et, pourquoi pas, un jardin des sculptures. Voilà un petit peu le projet de la ville de Bayeux, de ses élus et du responsable des espaces verts, qui est à côté de moi. Je crois qu’on aborde un tournant ; les élus évoluent. Moi, je suis une passionnée au-delà de mon engagement d’élue des jardins. Je crois effectivement au travail en équipe. Comme le responsable de la Ville de Nantes le disait, c’est vrai que c’est la passion ensuite qui génère la force et les arguments financiers et autres. Je crois que les politiques en haut lieu après, je dirais, n’ont plus qu’à nous soutenir !

**Philippe THEBAUD :**

Sortir le chéquier !

Madame, je vous remercie. Je crois qu’il va être temps que nous arrêtions cette séance. Vous avez employé le mot “ passion ”. On constate dans ces échanges et dans ces présentations qu’elle est constante, pérenne, et de façon tellement vivace autant dans le public que dans le privé. Chacun sa charge, à chacun d’assumer. C’est tout à fait important. Et bravo en tout cas, merci d’être venu passer un petit peu de temps pour en parler. Si le guide permet d’établir des liens entre les différents jardins, tant mieux, il a été fait pour ça. En tout cas, voilà maintenant ce que je vous propose, si vous avez le temps. Yves-Marie ALLAIN se proposait, si le temps est convenable, de faire un tour dans le jardin. Il est prévu à 18 heures dans les serres, à côté, un cocktail très simple qu’on mettra à l’heure antillaise. Que les Réunionnais ne nous en veuillent pas, mais enfin la biguine et le séga, tout compte fait, même combat. Vous êtes bien sûr invités à venir partager. Il y aura plus de monde ce soir pour essayer de continuer à engager ce débat, engager cette passion ou partager cette passion. Merci à nouveau. A tout à l’heure j’espère.

## Liste des intervenants

M. Pascal AUBRY	Jardins du château du Grand-Lucé (72)
M. Robert de BOSMELET	Potager “ arc-en-ciel ” et parc du château de Bosmelet (76)
Mme Muriel CROUZET	Bambouseraie de Prafrance (30)
Mmes Myriam et Sonia MOUMEN	Les Jardins secrets (74)
M. Jacques SOIGNON	Ville de Nantes (44)

## Liste des participants et représentants des propriétaires et gestionnaires de jardins

M. Frédéric ABERGEL	Potager du Roi (78)
Mme Béatrice de ANDIA	Jardins de la Chatonnière (37)
M. ASTOLFI	Parc du château de Clères (76)
Mme d'AUDIFFRET-PASQUIER	Jardins de Sassy (61)
M. Gilles BONNEVIALLE	Domaine national de Saint-Cloud (92)
M. Bernard BOUCHER	Parc de Malmaison (92)
M. Henri-François de BRETEUIL	Jardins du château de Breteuil (78)
M. Eric BURIE	Magazine " Paysage actualités " (75)
M. Jean-Pierre CHAVASSIEUX	Parc oriental de Maulévrier (49)
Mme Claudine CHEVREL	Jardin de l'Hôtel de Sens (75)
Mme Muriel de CUREL	Parc-domaine de Saint-Jean de Beaugard (91)
Mme Agnès DELANNOY	Jardins du musée départemental Maurice Denis (78)
M. Jean-François DEWILDE	Conseil général des Hauts-de-Seine (92)
Mme Catherine FLAMENT	Arboretum d'Harcourt (27)
M. Michel GRESILLE	Jardins des Renaudies (53)
Mme Véronique GUILLOT	Jardin botanique de Bayeux (14)
Mme Martine HAENEL	Jardins de l'Imaginaire (24)
M. HELLOT	Site classé du Vésinet (78)
M. Alain JOUNO	Parc floral de Haute-Bretagne (35)
Mme LAIGNEAU	Jardins du château du Rivau (37)
Mme Danièle LARGILLIERE	Ville de Nantes (44)
Mme Stéphanie LE FOLLIC	Jardin du musée Rodin (75)
M. B. LECŒUR	Parc de l'abbaye de Chaalis (60)
M. Amaury LEFEBURE	Jardins de Fontainebleau (77)
M. Daniel LUCAS	Conservatoire botanique de Mascarin (974)
M. de MEZERAC	Parc de Canon (14)
Mme Annabelle de la PANOUSE	Jardin de Thoiry (78) et jardins du château du Colombier (12)
Mme Caroline PAQUET	Arboretum national des Barres (45)
M. Pierre PARIS	Arboretum des Prés des Culands - Conservatoire national d'Ilex (45)
M. Guillaume PELLERIN	Jardin botanique du château de Vauville (50)
Mme PELLERIN	Jardin botanique du château de Vauville (50)
M. Yves PILORGE	Jardin des plantes de Lille et jardin Vauban (59)
M. Christian de POURTALES	Parc floral du château de Martinvast (50)
Mme Laure de POURTALES	Parc du château de Mont-Méry (87)
M. Guy RABIER	Parc de Boulogne - Edmond de Rothschild (92)
M. Richard REYMANN	Jardin Georges Delaselle (29)
Mme RICHARD	Parc de la Garenne Lemot (44)

Mme Nathalie RIOLLET	Jardin des Retours (17)
M. ROSSI	Jardin des plantes de Montpellier (34)
Monsieur D. SEBASTIEN	Jards (51)
Mme Christine SEBERT-BADOIS	Parc et jardin de la Roche-Courbon (17)
M. Patrick SERMADIRY	Jardins du château de Hautefort (24)
Mme Françoise SIMON	Librairie monum des Jardins (75)
M. Philippe SYLVESTRE	Jardin des Retours (17)
M. TANGHE	Jardin botanique alpin de la Jaÿsinia (74)
M. Jean-Philippe THOZE	Jardin de Balata (972)
Mme Marie-Cécile TOMASINA	Jardins du château d'Auvers (95)
M. Claude VAILLANT	Jardin des plantes d'Amiens (80)
Mme Odile VERLYNDE	Parc de la Garenne Lemot (44)
M. Yves d'YVOIRE	Labyrinthe - jardin des Cinq sens (74)
Mme Anne-Monique d'YVOIRE	Labyrinthe - jardin des Cinq sens (74)
Représentant de la Société du Domaine de la Roche-Courbon	Parc et jardin de la Roche-Courbon (17)
Représentant de la Ville de Granville	Jardin Christian Dior (50)
Représentant de la Ville du Vésinet	Site classé du Vésinet (78)
Représentant du directeur du service départemental des Espaces Verts de Seine-Saint-Denis	Parc départemental de la Courneuve (93)
Représentant du Domaine national de Saint-Cloud	Domaine national de Saint-Cloud (92)
Représentant du Musée départemental Maurice Denis	Jardins du musée départemental Maurice Denis (78)
Représentant du musée National des châteaux de Malmaison et Bois-Préau	Parc de Malmaison (92)
Représentant du propriétaire	Parc du château de Mont-Méry (87)
Représentant du propriétaire	Jardins de la Chatonnière (37)
Représentant du propriétaire	Parc du Bois des Moutiers (76)
Représentant du propriétaire	Parc du Bois des Moutiers (76)
Représentant de la Ville de Toulouse	Ville de Toulouse (31)
Représentant de la Ville d'Yerres	Parc Caillebotte (91)
Représentant de la Ville d'Yerres	Parc Caillebotte (91)
Responsable du service espaces verts	Jardin de Compans-Caffarelli, jardin des plantes de Toulouse et parc du château de Reynerie (31)
Responsable du service espaces verts	Jardin botanique de Bayeux (14)